



Commune

MONS

83080

Liste des servitudes

MONS

A1 Servitude relative à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier

Les articles L. 151-1 à L. 151-6 du code forestier sont abrogés mais les servitudes existantes continuent d'être appliquées (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - A - a - 1)

Forêt communale de CALLIAN

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Centre de l'Office National des Forêts - Agence Interdepartementale du Pradet - Chemin San Peyre - 83220 Le Pradet

Acte : Non renseigné

Forêt communale de MONS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Centre de l'Office National des Forêts - Agence Interdepartementale du Pradet - Chemin San Peyre - 83220 Le Pradet

Acte : Non renseigné

Forêt domaniale d'ESCLAPON

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Centre de l'Office National des Forêts - Agence Interdepartementale du Pradet - Chemin San Peyre - 83220 Le Pradet

Acte : Non renseigné

Forêt domaniale de TOURETTES

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Centre de l'Office National des Forêts - Agence Interdepartementale du Pradet - Chemin San Peyre - 83220 Le Pradet

Acte : Non renseigné

A5 Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

Articles L. 152-1 & L. 152-2 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - b - 1)

Canalisations publiques du réseau de distribution d'eau potable et d'assainissement

Services communaux

Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Acte : Non renseigné

AC1 Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits

Articles L. 621-1 et suivants, L. 642-9 et L. 621-30 à L. 621-3 du code du patrimoine (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - B - a)

Monument historique inscrit : Dolmen de Riens

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine - Agence de Toulon - 449 Avenue de la Mitre - 83000 Toulon

Acte : Arrêté préfectoral 22/02/1988

Monument historique inscrit : Eglise Saint Pierre et Saint Paul (en totalité)

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine - Agence de Toulon - 449 Avenue de la Mitre - 83000 Toulon

Acte : Arrêté préfectoral 28/03/1991

AC2 Servitude relative aux sites inscrits et classés

Article L. 341-1 (sites inscrits) et article L. 341-2 (sites classés) du code de l'environnement et article L. 642-9 du code du patrimoine (zones de protection) (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - B - b)

Site inscrit : Village et ses abords

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service biodiversité, eau et paysages - CS 80065 - Le Tholonet 13182 Aix-en-Provence cedex 5

Acte : Décret 01/08/1974

AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Articles L. 1321-2, L. 1321-2-1 et R. 1321-6 et suivants du code de la santé publique (eaux potables) - articles L 1322-3 à 1322-13 et R. 1322-17 et suivants du code de la santé publique (eaux minérales) - (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du cod

Périmètres de protection des forages des Moulières

Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Bureau de Protection des Ressources en Eau des collectivités (BPREC), Rond-Point du 4 Décembre 1974, 83007 Draguignan Cedex

Acte : Arrêté préfectoral 02/11/1994

Périmètres de protection de la source du Moulinet

Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Bureau de Protection des Ressources en Eau des collectivités (BPREC), Rond-Point du 4 Décembre 1974, 83007 Draguignan Cedex

Acte : Arrêté préfectoral 03/07/1984

Périmètres de protection des sources de la Siagnole

Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Bureau de Protection des Ressources en Eau des collectivités (BPREC), Rond-Point du 4 Décembre 1974, 83007 Draguignan Cedex

Acte : Arrêté préfectoral 23/11/2012

I4 Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine

Articles L. 323-3 à L. 323-10 du code de l'énergie (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - A - a)

Réseaux de distribution publique M.T. et B.T.

ERDF ARE PACA Est - Avenue Edith Cavell - 83418 HYERES

ERDF ARE PACA Ouest - Chemin Saint Pierre - 13722 MARIGNANE

Acte : Non renseigné

Ligne aérienne 63 kV : SIAGNE (LA) - SAINT CASSIEN

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Centre Développement Ingénierie Marseille (CDIM) - 46 Avenue Elsa Triolet - CS 20022 - 13147 Marseille cedex 08

Acte : Non renseigné

Ligne aérienne 63 kV : PEYMEINADE - SIAGNE (LA)

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Centre Développement Ingénierie Marseille (CDIM) - 46 Avenue Elsa Triolet - CS 20022 - 13147 Marseille cedex 08

Acte : Non renseigné

INT1 Servitude instituée au voisinage des cimetières

Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme IV - A - a)

Cimetière communal de Mons

Services communaux Mairie de Mons

Acte : Non renseigné

PT1 Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

Articles L. 57 à L. 62-1 et R. 27 à R. 39 du code des postes et des communications électroniques (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - E - 2)

Centre radioélectrique de Mons - station du Mont Lachens

Z.S.C.I.C. de Marseille - Préfecture des Bouches du Rhône - 37 Boulevard Perrier - 13008
Marseille cedex

Acte : Décret 08/10/2008

Centre radioélectrique de la station du Mont Lachens

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Bureau gestion du patrimoine - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP N 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 17/05/1961

PT2 Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

Articles L. 54 à L. 56-1 et R. 21 à R. 26 du code des postes et des communications électroniques (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - E - 1)

Centre radioélectrique de Seranon - Signal du Lachens

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Bureau gestion du patrimoine - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP N 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 17/05/1961

Centre radioélectrique de Mons - station du Mont Lachens

Z.S.C.I.C. de Marseille - Préfecture des Bouches du Rhône - 37 Boulevard Perrier - 13008 Marseille cedex

Acte : Décret 08/10/2008

Faisceau Hertzien du Centre radioélectrique de Mons - station du Mont Lachens (83) à Vallauris-voie

Z.S.C.I.C. de Marseille - Préfecture des Bouches du Rhône - 37 Boulevard Perrier - 13008 Marseille cedex

Acte : Décret 08/10/2008

Faisceau hertzien de Mons - Signal de Lachens (083.057.0009) à Peille - Mont Agel (006.057.0001)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Bureau gestion du patrimoine - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP N 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 26/11/2012

Faisceau hertzien de Saint-André-Les-Alpes (004.008.0004) à Mons - Signal de Lachens (083.051.4305)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Bureau gestion du patrimoine - BCRM de Toulon - ESID Toulon
- BP N 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret

23/11/2012
